



Atelier de lancement du projet régional:

## Systèmes de Surveillance et de MNV Nationaux avec une approche régionale pour les pays du Bassin du Congo

16-17 septembre, Ndjamen Tchad



---

### Contexte et justification au niveau international

Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, les pays membres de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ont récemment créé un mécanisme innovant, la REDD+ (les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers), afin d'améliorer la gestion des forêts du monde et réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts.

La REDD+ est un processus qui vise simultanément l'atténuation des changements climatiques, la conservation des forêts et le développement durable dans les pays forestiers. Il est conçu en réponse au fait que la déforestation et la dégradation des forêts contribuent significativement aux émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Depuis 2005, le concept de la REDD+ est en discussion au niveau international - au sein de la CCNUCC - avec comme objectif d'inclure ce processus parmi l'ensemble d'accords et d'instruments internationaux succédant au Protocole de Kyoto qui expire en 2012. Les trois dernières réunions intergouvernementales de la CCNUCC, tenue en décembre 2009, 2010 et 2011, ont été des étapes cruciales et ont donné une impulsion politique au mécanisme REDD+, avec l'adoption de la Décision 4/CP.15, de la Décision 1/CP.16 III C et de la Décision 12/CP.17.

Ainsi, un des éléments clés pour la mise en œuvre de la politique REDD+ et en particulier pour la mise en place des systèmes nationaux et transparents de Surveillance des forêts, est le développement de systèmes de Mesure, Notification et de Vérification (S&MNV).

Par ailleurs, tous les Ministres des pays de la COMIFAC ont adopté une position commune sur les questions de REDD+ dans la sous-région et la plupart d'entre eux ont adopté la Déclaration commune de Durban sur la REDD+.

### **Contexte et justification au niveau régional**

Détenant le second massif forestier tropical mondial après l'Amazonie, les pays du bassin du Congo - le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad - sont appelés à jouer un rôle primordial dans ce nouveau processus global qu'est la REDD+.

La FAO et les pays du bassin du Congo ont un long historique de collaboration qui s'est accentuée depuis la création de la Commission des forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), dont le rôle de gestion et de coordination a grandement contribué au succès des initiatives visant à assurer la gestion durable et la conservation des écosystèmes forestiers dans la sous-région.

### **Le projet**

Le projet lancé aujourd'hui, qui s'intitule « Systèmes de Surveillance et de MNV Nationaux avec une approche régionale pour les pays du Bassin du Congo », vise à doter les pays de la sous-région des outils nécessaires pour participer pleinement au mécanisme REDD+.

Par le biais d'un accord de collaboration entre la FAO et l'Institut national de la recherche spatiale du Brésil (INPE), le soutien amené par ce projet permettra à terme aux pays de la COMIFAC de suivre l'évolution de leur couvert forestier par le biais d'un système satellitaire, de mesurer, notifier et vérifier le carbone contenu dans leurs forêts, en plus de faciliter la collaboration entre les pays de la sous-région.

Les origines du projet remontent à février 2010 avec la soumission de la note conceptuelle du projet. Une concertation avec les parties prenantes, notamment lors d'ateliers régionaux, a eu lieu entre 2010 et 2011, pour finalement mener à la soumission d'un document de projet détaillé au Fonds Forestier du Bassin du Congo (FFBC) en mai 2011. Le projet a été approuvé par le Conseil de Direction du FFBC lors de sa 10e session tenue à Libreville en juin 2011. Suite aux négociations entre la délégation de la COMIFAC et les représentants de la Banque Africaine de Développement, un accord a été conclu le 13 janvier 2012 pour l'octroi d'un don de 6 157 127 Euros, qui s'étalera sur une période de 18 mois (phase 1). L'Accord de Partenariat entre la BAD et la COMIFAC a été signé le 14 juin 2012 et le Protocole d'Accord permettant le démarrage du projet le 25 juillet 2012.

Afin de rester sur la même dynamique que ces derniers mois, la rencontre d'aujourd'hui vise également à rappeler qu'il est crucial d'obtenir la signature de l'ensemble des pays sur le Protocole d'Accord. En ce sens, nous invitons les représentants des trois pays n'ayant pas encore signé ce document à entreprendre les actions nécessaires pour rappeler à leur gouvernement respectif l'importance capitale de ce projet pour la sous-région.

## Objectifs de l'atelier de lancement

### Objectif global

Contribuer à une meilleure appropriation du Projet par les parties prenantes clés

### Objectifs spécifiques

1. Introduction entre l'équipe du projet et les bénéficiaires / parties prenantes du projet ;
2. Présenter le projet aux principaux acteurs ;
3. Partager des expériences dans certains pays pour le développement d'un R-PP (RDC, Congo et RCA) et un plan d'action S&MNV (RDC) ;
4. Présenter les activités REDD+ et de M&MNV existantes au niveau régional ;
5. Présenter les composantes / activités des projets pays qui doivent être entrepris dans les prochains 18 mois et adopter les indicateurs de résultats attendus
6. Présenter les composantes / activités du projet régional qui doivent être entrepris dans les prochains 18 mois.

### Résultats Attendus

- L'équipe du Projet, les bénéficiaires et les parties prenantes ont une connaissance et compréhension détaillée du projet et s'approprient les objectifs et les résultats pour un meilleur impact ;
- Un partage d'expérience concret sur le processus de préparation à la REDD+ et sur les systèmes de S&MNV entre les pays et la COMIFAC est effectif ;
- Les différentes initiatives sur la REDD+ et de M&MNV sont partagées ;
- Les composantes / activités des projets pays et du projet régional qui doivent être entreprises dans les prochains 18 mois sont comprises, enrichies et adoptées par les parties prenantes.

### Participants :

Une soixantaine de participants attendus composés de :

- Les Points focaux nationaux Climat et/ou REDD+ dans les pays de l'espace COMIFAC ;
- Les coordonnateurs nationaux COMIFAC ;
- Quelques représentants des cellules d'inventaires au sein des Ministère en charges des forêts ;
- Quelques représentants de l'OFAC au niveau national et régional ;
- SE/COMIFAC et ses partenaires REDD+ et Forêts ;
- Représentants de la société civile et des plateformes impliqués dans la REDD+ ;
- Les instituts de formation (RIFFEAC et Département de géomatique de l'Université Laval) ;
- Les représentants du secteur privé (forestiers et minier) ;
- Les représentants des initiatives REDD+ au Niveau Régional (GEF/BM, UICN) ;
- FAO ;
- INPE ;
- Les ONG et Instituts de recherche et des instituts géographiques nationaux ;
- La BAD et le FFBC ;
- Les consultants identifiés ;
- Les bailleurs du FFBC.
- Des partenaires clés de la COMIFAC impliqués dans la REDD+

**Programme préliminaire prévisionnel**  
***L'agenda peut s'articuler sur les éléments suivants***

1. Une cérémonie officielle d'ouverture (Discours Facilitateur PFBC, Discours Représentant BAD, Discours FAO, Discours SE/COMIFAC et Discours d'ouverture Ministre)
2. Pause-café, photo de famille
3. Reprise des travaux
  - 3.1. Introduction aux travaux – mise en place bureau des assises
  - 3.2. Présentations FFBC, Présentation projet par la FAO : discussions
  - 3.3. Présentations RDC, Congo et RCA sur le processus REDD+ (Elaboration R-PP et suite)
4. Travaux spécifiques sur l'appropriation du document de projet par les acteurs clés nationaux et examen du programme de travail et des livrables attendus
5. Examen du calendrier de mise en œuvre du projet
6. Recommandations
7. Cérémonie de clôture

